

SUCSAI

Coordination nationale
des associations opposées au principe
d'un Nouvel Aéroport dans le Grand Bassin Parisien

c/o ACAST 91, rue d'Ancy – 02220 LIME
Tel/fax : 03 23 54 09 33

Objet : **Nouvel Aéroport**

Direction Générale de l'Aviation Civile
Attention : Monsieur Pierre Graff

Limé, le 30 Septembre 2001

Monsieur le Président,

Notre coordination créée le 6 septembre 2001 regroupe aujourd'hui plus de vingt associations du Centre, de Champagne-Ardennes et de Picardie qui ont participé depuis le 3 mai 2001 à toutes les réunions publiques DUCSAI à Paris et à une très grande partie des réunions décentralisées.

Dès le début du débat notre interrogation s'est portée sur la nécessité de cet équipement dans la grande région parisienne, puis s'est transformée au fil des échanges en une conviction de son inutilité, voire de son caractère rapidement néfaste si un site devait être réservé, comme cela s'est révélé à Beauvilliers depuis plus de 5 ans.

La pré-orientation du débat nous a conduit dès le mois de juin à demander au Président Pierre Zemor une contre-expertise qui a été confiée mi-septembre à MVA Consultancy, filiale de Systra, afin d'y intégrer, dans une analyse de la demande de mobilité, une double expertise Aéroportuaire /Ferroviaire ainsi que son expérience européenne et internationale.

Nous avons apprécié les efforts de vos services pour effectuer un tel exercice dans un délai incompatible avec l'enjeu d'une telle décision, puisque vous aviez initialement souhaité conduire vos travaux sur une durée de 14 mois au lieu des 6 mois *accordés* par DUCSAI.

Aujourd'hui, nous considérons qu'au-delà de sa nécessité fortement contestée, l'absence de définition des objectifs de cette plate-forme, de ses utilisateurs, et de ses principales fonctions, sur les sites de Juvincourt et de Bazancourt comme sur les autres, ne peut conduire qu'à un choix fondé sur des critères irrationnels et qui risque fort d'être insulté par l'avenir, comme nous le constatons aujourd'hui à Beauvilliers.

Comme de nombreux représentants des élus et du monde socio-économique, nous estimons qu'il est essentiel que le Débat Public reprenne la sérénité nécessaire à des décisions d'une telle envergure, ainsi que le rappelait hier Monsieur Jean-Louis Guigou.

Nous considérons également que la concentration de l'offre aéroportuaire sur la Région Parisienne a contribué, d'une part à fragiliser l'offre des aéroports de province comme nous

l'avons constaté à Lyon, et d'autre part en raison de la disposition de CDG au centre de l'Europe à participer très fortement à la saturation de l'espace aérien nord-européen, sans compter le passage imposé par Paris à 80% de nos concitoyens qui se rendent vers des destinations internationales.

Nous vous demandons d'intervenir auprès du Premier Ministre pour que le temps nécessaire soit accordé pour une réflexion globale et coordonnée avec les autres modes de transport sur le dispositif aéroportuaire français au sein de l'espace européen, avant toute décision sur un site de Nouvel Aéroport qui aurait des conséquences immédiates et irréversibles sur le développement ainsi que les patrimoines publics et privés de ce territoire.

Vous trouverez également, en pièces jointes, le communiqué du 20 Septembre 2001 de la Coordination Nationale des associations opposées au principe d'un nouvel aéroport dans le Grand Bassin Parisien ainsi que l'analyse de l'ACAST que nous avons présentée à Mr Jean-Pierre Catalaa lors de la réunion du 27 Septembre à Laon sur le site de Juvincourt.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Michel HAAG
Collectif anti-aéroport Beauvilliers

Patrice d'HERBOMEZ et Nicolas BOUR
Coordination anti-aéroport Aisne et Marne

Jacques de VILLENEUVE
Coordination Chaulnes-Hangest en Santerre-Montdidier Sud

Copie : Monsieur Jean-Cyril Spinetta	Président AIR FRANCE
Madame Simone Nerome	Présidente ADVOCNAR
Monsieur Yves Cousquer	Président Aéroports de Paris
Monsieur Gérard Collomb	Maire de LYON
Monsieur Albert Vecten	Président du Conseil Général de la Marne
Monsieur Yves Daudigny	Président du Conseil Général de l'Aisne
Monsieur Alain Gest	Président du Conseil Général de la Somme
Monsieur Jean-Francois Mancel	Président du Conseil Général de l'Oise
Monsieur Bernard Poignant	Président de la Commission DUCSAI
Monsieur Jean-Louis Guigou	Délégué à l'Aménagement du Territoire

Pj : Communiqué de la Coordination nationale opposée au principe du Nouvel Aéroport (4p)
Intervention ACAST réunion décentralisée de Laon – Site de Juvincourt – 27/09/01 (2p)